

# ledélit

Publié par la Société des publications du Daily, une association étudiante de l'Université McGill



Le Délit est situé en territoire Kanien'kehá:ka non-cédé.

Mercredi 23 mars 2022 | Volume 111 Numéro 21

McGill DAILY ledélit  
**DPS SPD**  
DAILY PUBLICATIONS SOCIETY  
SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU DAILY

Attraction touristique depuis 1977

## La difficile relève de la francophonie mcgilloise

PHILIPPE BÉDARD-GAGNON

Rédacteur en chef

GABRIELLE GENEST

Coordonnatrice de la production

MARCO-ANTONIO HAUWERT RUEDA

Éditeur Philosophie

Comme chaque printemps, un sentiment d'urgence occupe l'esprit des membres du conseil éditorial du *Délit*. Cette inquiétude n'est pas celle des examens de fin de session que partage l'ensemble du corps étudiant, mais plutôt une peur existentielle : verrons-nous une relève se manifester dans les quatre prochaines semaines? Survivrons-nous une année de plus, ou devons-nous mettre les clés sous la porte une fois pour toutes?

Bien que nous ayons su faire vivre notre journal depuis sa création en 1977, la crainte de tout perdre nous tiraille particulièrement après deux années de pandémie, quatre sessions où nous avons plus ou moins disparu des présentoirs de l'Université et avons peiné à nouer des contacts forts avec la population étudiante. Ce sentiment n'est pas exclusif à notre journal ; il est en fait partagé par de nombreuses autres organisations de l'Université.

Ces difficultés se font particulièrement sentir par les organisations francophones, historiquement éclipsées par les groupes anglophones lors des événements communs de l'Université. D'après Ana Popa, la commissaire aux affaires francophones de l'AEUM, très peu d'organisations francophones ont participé à la dernière Soirée des activités, tenue virtuellement, ou à Frosh, qui représente pourtant le premier contact des nouveaux-les étudiant-e-s avec la vie universitaire.

L'isolement des groupes étudiants pendant la pandémie est d'autant plus préoccupant pour les groupes francophones puisque ceux-ci ne sont pas particulièrement bien connectés entre eux.

Plutôt qu'une communauté francophone unie, nous observons en effet l'existence de « petits villages d'irréductibles Gaulois qui n'ont pas toujours connaissance de l'existence de groupes semblables sur le campus », selon Ana Popa. La coordination de la francophonie est donc particulièrement difficile.

Alors que les étudiant-e-s arrivent enfin en sol mcgillois, *Le Délit* se doit plus que jamais d'occuper l'espace pour y faire vivre la francophonie. Nous devons informer la population étudiante de l'existence de groupes francophones et des opportunités qu'ils présentent. C'est dans ce but que *Le Délit* a collaboré cette session avec différents groupes francophones comme la Commission aux affaires francophones (CAF) et l'Association des étudiant-e-s en langue et littérature françaises inscrit-e-s aux études supérieures (ADELFIES). Pour continuer à accomplir cette mission l'année prochaine, nous devons surmonter les difficultés liées à la relève francophone de cette année.

Une part de la responsabilité de la vie francophone à McGill repose aussi sur l'administration de l'Université. La commissaire aux affaires francophones a souligné au *Délit* que trop peu d'étudiant-e-s sont familier-ère-s avec leurs droits en tant que francophones, comme celui de soumettre leurs travaux écrits en français. Ces droits particuliers servent de repères pour notre communauté et rappellent son existence. C'est à l'Université McGill, et non aux étudiant-e-s, de les faire annoncer dans toutes ses salles de classe.

Toutefois, il n'y aurait pas de vie francophone mcgilloise sans les individus qui y prennent part. L'avenir de notre communauté repose ultimement dans vos mains. C'est pourquoi l'équipe du *Délit* encourage ses lecteur-ric-e-s à rejoindre les diverses associations francophones de l'Université, y compris notre journal, afin de faire prospérer cette communauté pour les années à venir. ☺

### RÉDACTION

3480 rue McTavish, bureau 107

Montréal (Québec) H3A 1B5

Téléphone : +1 514 398-6790

### Rédacteur en chef

rec@delitfrancais.com

Philippe Bédard-Gagnon

### Actualités

actualites@delitfrancais.com

Myriam Bourry-Shalabi

Thomas Fridmann

Félix A. Vincent

### Culture

artsculture@delitfrancais.com

Sophie Ji

Florence Lavoie

### Société

societe@delitfrancais.com

Opinion - Aymeric L. Tardif

Enquête - Louise Toutée

### Philosophie

philosophie@delitfrancais.com

Marco-Antonio Hauwert Rueda

### Coordonnatrice de la production

production@delitfrancais.com

Gabrielle Genest

### Visuel

visuel@delitfrancais.com

Alexandre Gontier

Vacant

### Multimédias

multimedias@delitfrancais.com

Olivier Turcotte

Vacant

### Coordonnateur-ric-e-s de la correction

correction@delitfrancais.com

Natacha Papieau

Léonard Smith

### Webmestre

web@delitfrancais.com

Mathieu Ménard

### Coordonnateur-ric-e-s réseaux sociaux

reso@delitfrancais.com

Anna Henry

Vacant

### Contributeur-ric-e-s

Gabrielle Doré, Sandrine Duval

### Couverture

Alexandre Gontier

### BUREAU PUBLICITAIRE

3480 rue McTavish, bureau B•26

Montréal (Québec) H3A 0E7

Téléphone : +1 514 398-6790

ads@dailypublications.org

### Publicité et direction générale

Boris Shedov

### Représentante en ventes

Letty Matteo

### Photocomposition

Mathieu Ménard

### The McGill Daily

coordinating@mcgilldaily.com

Pandora Wotton

### Conseil d'administration de la SPD

Philippe Bédard-Gagnon, Kate Ellis, Mylene Kassandra

Hangdaan, Marco-Antonio Hauwert Rueda, Asa Kohn,

Thibault Passet, Abigail Popple, Simon Tardif, Pandora Wotton

Les opinions exprimées dans les pages du *Délit* sont celles de leurs auteur-e-s et ne reflètent pas les politiques ou les positions officielles de l'Université McGill. Le *Délit* n'est pas affilié à l'Université McGill.

Le *Délit* est situé en territoire Kanien'kehá:ka non-cédé.

L'usage du masculin dans les pages du *Délit* vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

Les opinions de nos contributeurs ne reflètent pas nécessairement celles de l'équipe de la rédaction.

Le *Délit* (ISSN 1192-4609) est publié la plupart des mardis par la Société des publications du Daily (SPD). Il encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et d'illustrations dont les droits ont été auparavant réservés). L'équipe du *Délit* n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans le journal. Imprimé sur du papier recyclé format tabloïde par Imprimeries Transcontinental Transmag, Anjou (Québec).

## Les responsables d'étage en résidences en grève

Le syndicat des responsables d'étage a annoncé une grève en vue d'une négociation de convention collective.



MYRIAM BOURRY-SHALABI | LE DÉLIT

MYRIAM BOURRY-SHALABI  
Éditrice Actualités

Dans l'après-midi ensoleillé du 17 mars dernier, sur le haut des marches du vestibule du bâtiment des arts McCall-MacBain, une crieuse de rue a annoncé le début d'une grève en sonnant sa clochette : « Après plus de deux ans d'offres répugnantes et de tactiques de négociation vexatoires de la part de leur employeur, les responsables d'étage de l'Université McGill sont officiellement en grève! », a-t-elle déclamé.

« C'est un cauchemar capitaliste et à un moment donné, il faut savoir choisir entre l'argent et notre bien-être »

Christian Tonnesen, responsable d'étage

Les responsables d'étage, ou *floor fellows*, sont des étudiant·e·s d'années supérieures qui vivent en résidence étudiante pour veiller au bien-être et à la santé des nouveaux·elles étudiant·e·s. Selon le Syndicat des employé·e·s occasionnel·le·s de l'Université McGill (SÉOUM), le soutien des responsables d'étage est « essentiel » pour les 3 000 étudiant·e·s de première année logé·e·s dans les neuf résidences de McGill. Les responsables d'étage promeuvent l'esprit de communauté au sein des résidences en organisant des activités de groupe et interviennent aussi

en cas d'urgence. Il·elle·s doivent donc souvent être de garde, c'est-à-dire qu'il·elle·s doivent rester dans les résidences en étant sobres et disponibles pour réagir à toute éventualité. Enfin, selon leur liste de responsabilités, il·elle·s doivent aussi compléter « toutes les tâches assignées par leur superviseur·e, le·a Responsable de vie en résidence » (*Resident Life Manager, RLM*). En échange, ces responsables sont logé·e·s et nourri·e·s gratuitement au sein des résidences et touchent un salaire de 13,50\$ l'heure.

En théorie, les responsables d'étage devraient profiter du meilleur des deux mondes. Pour certain·e·s, la réalité est tout autre. Selon Christian Tonnesen, représentant d'étage et vice-président du SÉOUM, « la notion que les responsables d'étage ont une bonne planque n'est qu'un mensonge ».

Tout est affaire d'argent

En juillet 2020, la convention collective entre l'Université McGill et le SÉOUM s'est échouée. Depuis près de deux ans maintenant, le Syndicat négocie avec

l'Université pour obtenir des avantages supplémentaires.

La première demande du SÉOUM est une augmentation du salaire. Les responsables d'étage sont rémunéré·e·s au salaire minimum, soit 13,50\$ par heure pour 13 heures de travail prévues pour la semaine. Selon Christian Tonnesen, le temps travaillé dépasse souvent ce chiffre. De plus, explique-t-il, le salaire d'un·e responsable est réduit par plusieurs impôts : une déduction hebdomadaire sous le Code du travail du Québec et une imposition fiscale sur le loyer de leur chambre.

Par exemple, dans une fiche de paie montrée par Christian Tonnesen du 22 janvier au 3 février dernier, son salaire brut était d'environ 450\$ par mois, mais avec la différence des impôts (environ 356\$) et les déductions (94,50\$), le salaire net est de 0\$.

Parfois, les employé·e·s doivent de l'argent à l'Université et se retrouvent endetté·e·s en raison d'une rémunération inadéquate. « Ce sont des déductions sans paiement », affirme Christian Tonnesen.

Pour subvenir à leurs besoins, plusieurs responsables occupent d'autres emplois en parallèle. Christian Tonnesen, par exemple, jongle avec quatre emplois : v.-p. du SÉOUM, responsable d'étage à la résidence étudiante de la Citadelle et assistant de recherche pour deux professeur·e·s à McGill. Cependant, son salaire d'assistant

de recherche est automatiquement utilisé pour payer sa dette envers l'Université. « C'est un cauchemar capitaliste et à un moment donné, il faut savoir choisir entre l'argent et notre bien-être », explique Christian.

Les plans alimentaires (*meal plans*), obligatoires pour les résident·e·s, sont offerts gratuitement aux responsables d'étage comme avantage additionnel. Les plans de repas sont divisés en deux types : le plan obligatoire oblige les étudiant·e·s et responsables à manger à la résidence tandis que le plan flexible (*flex*) permet de manger à l'extérieur dans plus de 20 emplacements, tel Starbucks. Cependant, les responsables sont obligé·e·s de choisir le plan alimentaire obligatoire. Présentement, ce plan est de 4 500\$ pour les responsables contre 5 475\$ pour les autres étudiant·e·s. Cette différence s'explique par le fait que les plans alimentaires des responsables d'étage ne sont pas ajustés à l'inflation, contrairement à ceux des étudiant·e·s. Selon Christian Tonnesen, le montant de 4 500\$ « ne permet même pas 12 repas par semaine et à peine deux repas par jour ». Le Syndicat demande donc une augmentation des frais des plans de repas pour sa convention collective.

« Nous espérons que nous parviendrons rapidement à un accord fructueux »

La relationniste Frédérique Mazerolle

La dernière demande concerne la paye rétroactive, c'est-à-dire une somme versée à titre de rajustement du salaire lorsqu'une convention collective arrive à son terme. En novembre dernier, l'Université a augmenté l'offre salariale de 13,50\$ à 13,64\$. Mais la semaine dernière, McGill est revenue sur sa décision en raison de la hausse du salaire minimum qui aura lieu le 1er mai 2022 au Québec.

Les raisons non monétaires

En 2019, McGill a adopté une politique de tolérance zéro quant à l'utilisation de substances illicites dans les résidences. Tout

responsable d'étage doit signaler toute possession de drogues ou parapharmacie de drogues (comme une pipe à eau ou des aiguilles) « C'est passé de "Tu peux pas fumer dans ta chambre" à la Prohibition : "C'est un bong? Je te dénonce!" », explique Christian Tonnesen.

Le SÉOUM a demandé à l'Université de s'engager activement dans la réduction des méfaits des drogues, une méthode selon laquelle « l'utilisation des substances est accueillie avec compassion et soutien plutôt que jugement et punition », lit-on dans une pétition du SÉOUM. La réduction des méfaits est une approche d'intervention des drogues qui vise à atténuer les effets négatifs de la consommation et non la réduction de la consommation en soi. L'atténuation des effets néfastes se fait à travers l'encadrement de la consommation des personnes en situation de dépendance. On leur offre par exemple du matériel stérilisé et à usage unique pour la consommation, on les réfère vers d'autres ressources médicales ou sociales ou on leur propose même un accompagnement psychosocial.

Après des négociations de plusieurs mois, « les deux parties [le SÉOUM et McGill, *ndlr*] sont parvenues à un accord sur tous les éléments non monétaires de la convention collective », a affirmé la relationniste Frédérique Mazerolle dans un courriel envoyé au Délit.

Au final, le Service de logement étudiant et d'hôtellerie (*Student Housing and Hospitality Services, SHHS*) a refusé d'inclure la pratique de la réduction des méfaits dans la nouvelle convention collective. Cependant, Christian Tonnesen pense que « les responsables d'étage peuvent exercer la méthode de réduction des méfaits comme ils le veulent, même si ça ne figure pas dans la convention collective ».

En grève

Le 7 mars dernier, 84% des membres du SÉOUM ont voté en faveur d'une grève qui a débuté le 17 mars dernier au parc Jeanne-Mance.

Une discussion est prévue entre le SÉOUM et l'Université le 24 mars prochain. « Nous [McGill, *ndlr*] espérons que nous parviendrons rapidement à un accord fructueux », a expliqué la relationniste Frédérique Mazerolle. ☺

# Moins d'un cinquième des mcgillois·es aux urnes

## Retour sur les élections de l'AEUM.

FÉLIX A. VINCENT  
Éditeur Actualités

L'élection des membres de l'exécutif de l'Association étudiante de l'Université McGill (AEUM) pour l'année 2022-2023 s'est déroulée du 14 au 18 mars dernier. Le taux de participation a atteint 12,9%, soit 3 089 individus. Depuis 2015, il s'agit du deuxième seuil le plus bas, après le référendum spécial à l'automne de l'année 2020-2021 qui avait atteint seulement 12,8% de participation étudiante.

« Le taux de participation a atteint 12,9%, soit 3 089 individus »

À la présidence, c'est Risann Wright qui l'a emporté avec environ 51,9% des suffrages. Plusieurs candidat·e·s se présentaient sans concurrence: c'est le cas de Marco Pizarro, élu au poste de v.-p. aux Finances avec 82,5% des votes; Hassanatou Koulibaly au poste de v.-p. Vie étudiante avec 61,1%; Kerry Yang comme v.-p. aux Affaires universitaires avec

91,4%; et Val Mansy au poste de v.-p. aux Affaires externes avec 86,4%. Le poste de v.-p. aux Affaires internes a été allouée à Cat Williams au cinquième tour de vote préférentiel, avec 1 929 votes comparativement aux 1 128 requis, ce qui représente 40,2% du suffrage.

Les plateformes et ambitions des élu·e·s et candidat·e·s reflètent potentiellement un changement dans la vision du rôle de l'AEUM

et de sa place dans la vie des étudiant·e·s. Il s'en dégage une association étudiante avec un rôle davantage instrumental dans la lutte contre les barrières à l'éducation auxquelles font face les étudiant·e·s en dehors du campus. Par exemple, la présidente élue Risann Wright, étudiante de troisième année en science politique, tenait dans sa plateforme à régler les problèmes de santé et de sécurité financière du corps étudiant. De son côté, le v.-p. Finance élu

« Les plateformes et ambitions des élu·e·s et candidat·e·s reflètent potentiellement un changement dans la vision du rôle de l'AEUM et de sa place dans la vie des étudiant·e·s »



LUCE ENGÉRANT | LE DÉLIT

Marco Pizarro, étudiant en économie et science politique du programme « Joint Honours », proposait d'instaurer un syndicat des locataires pour la population étudiante. Ce dernier pourrait offrir des recours aux étudiant·e·s face à leur locateur·rice. Par rapport à la santé mentale, la v.-p. à la Vie étudiante élue Hassanatou Koulibaly souhaitait promouvoir une approche proactive dans les classes, étendre l'accès aux garderies de l'AEUM ainsi que répondre aux besoins des proches aidants dans le corps étudiant.

Cette élection survient alors que circulent depuis plusieurs mois des allégations d'un climat toxique à l'AEUM impliquant potentiellement du harcèlement sexuel et des propos racistes. La division du travail entre les représentant·e·s élu·e·s à l'AEUM empêche le corps étudiant d'y participer pleinement, mais d'autres facteurs sont également en jeu. Par exemple, plusieurs candidat·e·s – dont ceux et celle à la présidence – ont dénoncé le caractère élitiste de l'exécutif: les hommes non-racisés, cisgenres et hétérosexuels y seraient favorisés aux dépens de l'ensemble du corps étudiant. ☹

# Retrait d'une question au référendum

## Va-et-vient autour de la Politique de solidarité avec la Palestine.

MYRIAM BOURRY-SHALABI  
Éditrice Actualités  
FÉLIX A. VINCENT  
Éditeur Actualités

Le 14 mars dernier, le conseil judiciaire de l'Association étudiante de l'Université McGill (AEUM) a ordonné à Élections AEUM d'enlever une question du référendum de l'hiver 2022 portant sur l'adoption de la Politique de solidarité avec la Palestine. La question a été retirée « jusqu'à ce qu'une décision juridique puisse être rendue » par le conseil judiciaire, selon un communiqué d'Élections AEUM. Cependant, elle a été remise sur le scrutin quelques heures plus tard par Élections AEUM. La Politique est proposée par le groupe Étudiant·e·s de McGill en solidarité pour les droits humains palestiniens (Students for Palestinian Human Rights, SPHR). Le groupe exige toujours des justifications de la part du conseil judiciaire quant à sa décision initiale de retirer la question du référendum.

La Politique de solidarité avec la Palestine en question engagerait l'AEUM à « boycotter les institutions et corporations complices



dans l'apartheid israélien contre la Palestine ». Le préambule de la Politique définit que « ce système d'apartheid colonial se caractérise par un régime brutal d'appropriation des terres, de postes de contrôle, de démolitions de maisons, de destruction de l'environnement, de déportations et d'exécutions extrajudiciaires aux mains des soldats, de la police et des colons ». La Politique dénonce que « l'Université McGill investisse et collabore étroitement

avec plusieurs sociétés et institutions complices d'un système bien établi d'apartheid colonial contre les Palestiniens ». D'après le document, cela contribuerait à ce que « les Palestiniens de la bande de Gaza continuent de vivre dans des conditions qui ne cessent de s'aggraver, sous un blocus destructeur, où les tentatives de protestation ou de résistance se heurtent aux balles des tireurs d'élite ou à des bombardements meurtriers ».

La nouvelle Politique mettrait de l'avant la mise en place d'un Comité en solidarité avec la Palestine qui serait chargé d'assurer sa mise en œuvre pour les cinq années suivant son adoption.

Selon SPHR, le retrait de la question est « l'exemple le plus récent de comment les exécutifs de l'AEUM réduisent au silence ou répriment les voix pro-palestiniennes ». En mai 2021, le groupe militant a avancé que certains exécutif·ve·s de l'AEUM auraient participé à la rédaction d'une liste noire d'étudiant·e·s pro-palestinien·ne·s sur le campus. Un mois plus tard, l'AEUM a lancé une enquête sur ces allégations. Le 18 novembre dernier, pendant une rencontre du conseil d'administration de l'AEUM, le vice-président Finance Éric Sader a affirmé que cette enquête s'inscrit dans le travail de l'Association: « L'AEUM a lancé une enquête [...]. L'Association travaille activement pour assurer la sécurité de tous ses membres ».

À la suite du retrait de la question du référendum le 14 mars, les membres de SPHR ont dénoncé le geste comme étant « une violation inac-

ceptable allant à l'encontre du processus démocratique de l'AEUM ». Le groupe militant a donc exhorté l'AEUM de remettre la question sur le scrutin, tel qu'initialement prévu.

Quelques heures plus tard, Élections AEUM a publié un communiqué annonçant l'annulation du référendum déclaré comme étant « défectueux et incomplet ». Un nouveau scrutin a donc été mis en place, où figurait la question sur l'éventuelle Politique de solidarité avec la Palestine.

Selon les membres de SPHR, cette décision d'enlever la question n'est pas conforme à la section 1.2 du Règlement des élections et des référendums. Cette dernière stipule que « Élections AEUM est le seul organe pouvant administrer les élections ». L'AEUM ne devrait donc pas être en mesure d'interférer. SPHR attend des justifications plus précises de la part du conseil judiciaire: « Les deux entités [Élections AEUM et le conseil judiciaire, ndlr] se sont comportés avec honte et nous ne pouvons pas leur pardonner tant qu'ils n'auront pas démontré qu'ils reconnaissent la gravité de l'action qu'ils ont commise ». ☹

# Un manque de transparence dans le Programme de prêts et bourses

Le Protecteur du citoyen a publié un rapport spécial sur les lacunes dans le Programme de prêts et bourses.

THOMAS FRIDMANN  
Éditeur Actualités

Le 3 mars dernier, le Protecteur du citoyen – un ombudsman indépendant du gouvernement ayant pour mission de s’assurer du respect des droits des citoyens en ce qui a trait aux organismes ministériels – a publié un rapport spécial intitulé « Aide financière aux études : Mieux accompagner les étudiantes et étudiants en faisant preuve de transparence et d’écoute ». D’une longueur de 54 pages, le rapport porte sur le service de l’Aide financière aux études (AFE), un organisme du gouvernement provincial chargé de soutenir les étudiants financièrement et de gérer les différentes prestations d’aide aux études. Ce service relève du Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur du Québec. Suite à plusieurs plaintes reçues – mais non détaillées dans son rapport – le Protecteur du citoyen s’est chargé d’enquêter sur trois différentes problématiques. En somme, un manque de transparence et d’uniformité concernant différents aspects du processus a été détecté.

## Problèmes saillants

Trois problèmes principaux ont été relevés par le Protecteur du citoyen. Le premier est l’opacité du processus de prise de décision. Le Protecteur a également souligné la confusion entourant la reconnaissance d’une déficience fonctionnelle majeure (DFM) des individus qui postulent pour une aide aux études. Le troisième élément est le manque d’informations données à l’étudiant dans le cas d’une potentielle déclaration mensongère, par exemple sur ses revenus. Ces trois aspects impliquent des lacunes au niveau de la transparence, de la communication et de l’écoute des étudiants.

Le premier point dénoncé par le rapport est le manque d’accessibilité pour les étudiants quant au processus décisionnel permettant d’allouer des prestations. Par exemple, le site Web de l’AFE ainsi que son guide intitulé « Une aide à votre portée » sont incomplets. En effet, ils ne décrivent pas toutes les règles utilisées par l’AFE pour prendre ses décisions. Ce manque de transparence dans les critères de sélection peut mener certains étudiants à manifester leur incompréhension une fois qu’ils prennent connaissance

du résultat de leur demande. De plus, le rapport mentionne que les membres du personnel chargés du traitement des dossiers prennent peu ou pas de notes d’analyse pendant le processus de sélection. En conséquence, il est souvent impossible de fournir à l’étudiant qui le demanderait des informations supplémentaires sur son dossier.

pouvant limiter l’accomplissement des activités quotidiennes. Alors qu’une réforme des critères afin d’identifier les DFM avait été annoncée en 2016 par l’AFE, elle n’a toujours pas eu lieu. Le manque d’uniformisation des critères d’admissibilité est donc souligné dans le rapport. Par exemple, si un médecin atteste à l’AFE qu’un étudiant

peut mentir, ni quelles sont les possibles conséquences encourues par ce mensonge. En fait, selon le Protecteur du citoyen, l’AFE se contente de dire au potentiel prestataire que « nous vous aviserez des suites qui seront données à votre dossier ». Par ailleurs, le délai de 10 jours donné à l’étudiant pour répondre à l’avis est jugé trop court par le Protecteur.

d’appel ou de révision. Ces deux recommandations devront être mises en application au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Par ailleurs, les recommandations allant de 13 à 19 couvrent les cas de déficiences fonctionnelles majeures. Par exemple, la recommandation #15 conseille l’instauration d’une formation addition-



PIGGYBANK | UNSPLASH

Par ailleurs, bien que l’AFE ait un Bureau des recours dans le cas où un étudiant souhaiterait contester une décision rendue, cet organe n’est pas une entité indépendante. Pourtant, puisque les décisions rendues par l’AFE ne peuvent pas être contestées devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ), le Bureau des recours devrait avoir un « processus de révision rigoureux et équitable ». Le rapport a ainsi dénoncé le manque d’uniformité méthodologique dans le traitement des demandes de révision. De plus, il note de possibles conflits d’intérêts liés au fait que la personne en charge du Bureau n’occupe pas un poste exclusif de direction. En effet, elle cumule aussi les mandats de directeur des programmes d’accessibilité et de responsable des orientations, des politiques et des modifications légales et réglementaires.

Le deuxième point abordé par le rapport a été les disparités dans le traitement de reconnaissance des déficiences fonctionnelles majeures (DFM). Les DFM sont définies dans le rapport comme des déficiences visuelles, auditives, organiques ou motrices

concerné par une demande de déficience sera capable d’intégrer le monde du travail, l’étudiant en question ne sera pas reconnu comme étant atteint d’une DFM. Tel que mentionné dans le rapport, « ce critère [l’approbation d’un professionnel de la santé, *ndlr*] n’est inscrit nulle part et il exclut des personnes ayant soumis un certificat médical conforme et respectant tous les critères d’admissibilité ».

« Ce manque de transparence dans les critères de sélection peut mener certains étudiants à à manifester leur incompréhension »

Le troisième point examiné par le Protecteur du citoyen est lié au traitement d’une potentielle déclaration mensongère venant d’un étudiant lorsqu’il complète son dossier et sa demande. Dans le rapport, il est mentionné que « l’étudiant qui fait une déclaration mensongère à l’Aide financière des études est exclu du Programme de prêts et bourses pendant deux ans ». Or, l’avis envoyé à l’étudiant en cas de manquement soupçonné – surtout lié à la déclaration des revenus – est incomplet. En effet, l’AFE ne mentionne ni si le destinataire est soup-

## Solutions et recommandations

Le rapport a proposé plusieurs pistes de réflexion afin de régler les problématiques soulevées. Étalées sur trois pages, les 23 recommandations ont, dans la majorité des cas, une date limite d’application fixée au 31 mai 2022. Certaines d’entre elles devront cependant être appliquées avant le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Elles touchent à différentes facettes du processus employé par l’AFE pour décider d’accorder – ou non – une aide financière à l’étudiant qui le demande.

Ainsi, la recommandation #3 (R-3) mentionne l’importance pour les membres de l’AFE de noter les raisons derrière leurs différentes actions et décisions durant le processus de sélection. Dans un souci de transparence, le rapport recommande de consigner « les raisons qui ont pu les mener à accorder plus de poids à un élément de preuve ou à rejeter certains renseignements ». Dans la continuité de la recommandation #3, la recommandation #5 vise à préciser pour les étudiants les modèles décisionnels utilisés par l’AFE en clarifiant certaines sections, notamment le processus

nelle pour le personnel impliqué dans le traitement des demandes de reconnaissance d’une déficience fonctionnelle majeure. La recommandation #16, quant à elle, demande d’arrêter « dès le 31 mai 2022, de se substituer à l’opinion médicale émise par le ou la médecin dans le *Certificat médical* ».

Alors que les demandes décrites plus haut ont été adressées au Ministère de l’Enseignement supérieur, la recommandation #12 a été faite directement à la ministre de l’Enseignement supérieur Danielle McCann. Le rapport lui suggère de proposer des modifications législatives « afin de créer un recours au Tribunal administratif du Québec (TAQ) pour les personnes insatisfaites d’une décision du Bureau des recours ».

Le rapport conclut principalement que « l’AFE doit adopter des pratiques respectueuses de la Loi sur la justice administrative ». D’ici le 4 avril 2022, un plan de travail avec les actions entreprises par l’AFE ainsi qu’un échéancier devront être envoyés au Ministère de l’Enseignement supérieur. ☉

## 10 ans plus tard

Le printemps érable raconté par ceux et celles qui l'ont vécu.

Il y a bientôt 10 ans jour pour jour, alors que le printemps érable battait son plein, mon école secondaire votait une grève de trois jours à majorité de 91% en soutien au mouvement étudiant. Cela faisait plusieurs semaines que j'arborais fièrement le carré rouge, du haut de mes 13 ans, comme nombre de mes collègues de classe. Nous envisagions déjà notre arrivée sur les bancs d'universités qui allait se faire, pour certain·e·s, plus vieux·illes, quelques années plus tard, et nous avions compris l'importance de nous battre contre la hausse des droits de scolarité. Il en allait de l'avenir de notre éducation. Durant ces trois jours de grève, autour du 22 avril 2012, nous étions des centaines à nous lever à 5h30 et à nous diriger vers les lignes de piquetage, peinture rouge au visage. Toute la matinée durant, nous gardions vaillamment les portes de notre école, avant de nous diriger au centre-ville afin de participer aux manifestations en après-midi. 10 ans plus tard, les souvenirs de ce printemps mouvementé et le son des casseroles sont encore gravés dans ma mémoire.

AYMERIC TARDIF  
Éditeur Société – Opinion

Le printemps érable était super inspirant pour moi. J'étais encore au primaire à l'époque. Je voyais le mouvement des casseroles et je me disais : « Moi aussi, je veux faire du bruit ». C'est peut-être ça, dans le fond, qui m'a encouragée à m'impliquer dans la mobilisation étudiante pour la justice climatique. Les manifs, c'est bien sûr des revendications, mais c'est aussi toute une ambiance. Crier à l'unisson, être en ligne de front, marcher aux côtés de milliers de personnes, c'est assez indescriptible comme sentiment. Tout autour de toi, c'est effervescent, uni et beau. Tu deviens émotionnelle assez rapidement. 2012, c'était aussi ça, et il·elle·s nous ont montré le chemin. Je me souviens d'avoir découpé des ronds verts dans les locaux de Greenpeace en préparation à la manif du 27 septembre 2019, et je me dis que ce ne devait pas être si différent de découper des carrés rouges! Je le vois un peu comme l'héritage du printemps érable pour les jeunes d'aujourd'hui et sur les générations à venir. Une sorte d'appel à la mobilisation, à la défense de nos droits collectifs, à un monde plus inclusif.

NATACHA PAPIEAU  
Coordonnatrice à la correction

Dans ma banlieue de la Rive-Sud, le printemps érable se faisait moins remarquer : le bruit des casseroles et des grosses manifestations de Montréal ne se rendait pas jusqu'à nous. Ce qui n'est pas pour dire qu'on ne vivait le mouvement qu'à travers la télévision. Pour moi, le printemps érable, c'était des débats échauffés à table entre mon frère, à l'époque étudiant à l'université, et mes parents, qui soutenaient le mouvement, mais s'inquiétaient de l'intransigeance de certains groupes étudiants; c'était aller en famille dans une manifestation dans notre ville rassemblant une cinquantaine de personnes; c'était voir dans *Le Devoir* une photo de mon frère en train de se faire arrêter; c'était mettre un carré rouge sur mon sac d'école. C'était aussi convaincre une amie de sortir dans la rue taper sur des casseroles, seulement nous deux; par conviction, mais aussi pour le sentiment de contribuer à un mouvement plus grand, même s'il était bien loin de nous.

LOUISE TOUTÉE  
Éditrice Société – Enquête

10 ans plus tard, le Québec se souvient et le souffle du printemps érable se fait de nouveau sentir. Alors que de nombreuses associations étudiantes ont voté des grèves cette semaine pour la gratuité scolaire et la justice climatique en commémoration de la plus grande manifestation du printemps érable qui comptait, le 22 mars 2012, entre 100 000 et 200 000 participant·e·s, *Le Délit* vous raconte la crise étudiante à travers les témoignages de ceux·lles qui l'ont vécue, de près ou de loin.

### Chronologie des événements

Le 11 mars 2011, le ministre des Finances du Québec Raymond Bachand, membre du cabinet du gouvernement libéral de Jean Charest, dépose son budget annuel et annonce une augmentation des frais de scolarité de 325\$ par année jusqu'en 2017. Résultat : les frais devaient pratiquement doubler en seulement cinq ans. Dès novembre 2011, les étudiant·e·s se mobilisent à travers la province. L'Université McGill suit le mouvement...



ALEXANDRE GONTIER | LE DÉLIT

#### 10 novembre 2011 : Occupation du Pavillon James et répression policière sur le campus

Des étudiant·e·s de McGill manifestent devant le bureau du premier ministre du Québec, devant le portail Roddick. Au même moment, 14 étudiant·e·s entrent dans le Pavillon James, siège de l'administration de l'Université, et occupent le bureau de la principale. Une foule d'environ 200 personnes se rassemble en soutien autour du bâtiment. Peu de temps après, plus d'une centaine de policiers·ères anti-émeutes arrivent sur le campus et dispersent violemment la foule et les témoins à l'aide de coups de bâtons, de gaz lacrymogènes et de poivre de cayenne.

#### 7 février 2012 : Deuxième occupation du Pavillon James

Les élèves du collège de Salaberry-de-Valleyfield sont les premier·ère·s à se prononcer en faveur d'une grève générale illimitée, par une majorité de seulement 12 voix. Le même jour, des dizaines d'étudiant·e·s mcgillois·es occupent de nouveau le sixième étage du Pavillon James. Cette fois-ci, l'occupation s'étend sur cinq jours et est relative à un enjeu plus local : le refus de l'administration de reconnaître le résultat d'un référendum sur la survie de QPIRG McGill (*Quebec Public Interest Research Group at McGill*) et de la radio étudiante CKUT.

Joël Pedneault, vice-président externe de l'Association étudiante de l'Université McGill (AÉUM) en 2012, se souvient des événements. « Les occupations ont vraiment été *hard*, confie-t-il au *Délit*. Ils fermaient l'électricité pour que les gens aient froid. » Selon lui, on peut voir dans cette tactique d'occupation l'influence des mouvements étudiants américains, qui se sont fait connaître à McGill par l'engagement d'étudiant·e·s internationaux·les. Des occupations similaires avaient notamment été organisées en Californie quelques années plus tôt pour contester une hausse fulgurante des frais de scolarité.

### Mars 2012 : Votes de grève à Concordia et McGill

Le 7 mars, les étudiant·e·s de l'Université Concordia se prononcent en faveur d'une grève et descendent dans les rues. Des pamphlets traduits en anglais, notamment grâce aux efforts de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) et aux initiatives «grassroots» de l'Union des étudiants et étudiantes de Concordia (CSU), sont distribués sur le campus.

Dans le courant du mois, de plus en plus d'associations étudiantes votent en faveur de jours de grève et d'une grève illimitée. À McGill, des membres de la Faculté des Arts, avec l'aide de Joël Pedneault, organisent une assemblée générale pour effectuer un vote de grève. « C'est devenu tout simplement chaotique, se rappelle-t-il. Les plus grands locaux du campus peuvent accueillir environ 800 personnes, mais des milliers de personnes se sont pointées à la porte du Centre universitaire. » Une file d'attente commençant devant le bâtiment s'étirait jusqu'au bâtiment de génie.

En urgence, on réserve toutes les grandes salles disponibles. Au final, près de 2 000 étudiant·e·s étaient dispersé·e·s dans différents bâtiments du campus, dont Leacock 132 et la salle de bal. Afin de procéder à un vote, des outils comme la visioconférence ont été utilisés. Finalement, la foule a voté non, de façon claire, à la grève pour la Faculté des Arts.

Cet échec, loin de démoraliser les associations étudiantes, a plutôt encouragé ses membres à tenir des votes à plus petite échelle. Plusieurs programmes ont ainsi voté des grèves d'un à trois jours, comme l'École de musique ou l'Association étudiante du campus de McDonald (AÉCM) ; certains ont même voté pour une grève illimitée, comme l'École de travail social ou le Département de géographie. Néanmoins, les votes de grève ont connu aussi de nombreux échecs, comme dans la Faculté de droit, d'architecture et de médecine.

**« J'ai un souvenir assez vif de ce moment-là (du 22 mars), un moment rempli d'espoir et de fierté. On avait l'espoir que le gouvernement allait entendre la voix de la rue. Sa réponse a été : "Il n'y a pas eu de grabuge. Bravo" »**

Martine Desjardins, présidente de la FEUQ en 2012

### 22 mars 2012 : Manifestation monstre dans les rues de Montréal

Le 22 mars, entre 100 000 et 200 000 personnes sillonnent les rues de Montréal, de la Place du Canada vers le Vieux-Montréal. En entrevue avec *Le Délit*, Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) en 2012, décrit cette journée chaude et ensoleillée comme un moment marquant de la mobilisation : « C'est comme si la météo s'était mise dans l'idée qu'il fallait que tout soit parfait – il devait bien faire 20 degrés à l'extérieur! »

David Deault-Picard, manifestant, alors étudiant de troisième année à l'Université de Montréal, se rappelle avec émotion de la mobilisation : « Pour un étudiant en science politique, c'est quand même le rêve suprême de vivre un moment politique, de faire partie de quelque chose de plus grand que soi ». Le nombre important d'étudiant·e·s réuni·e·s cette journée-là était impressionnant. Même à la fin du parcours, Martine Desjardins continuait de voir des gens arriver : « Pour le discours que j'ai dû donner à la fin – on était en bas de la place Jacques-Cartier, je voyais juste des gens; il n'y avait plus de pavé nulle part. Ça n'arrêtait pas d'arriver, c'était assez fascinant. »



Selon Joël Pedneault, il y avait quand même un bon niveau d'hostilité à l'échelle du campus. Le mouvement des carrés verts, qu'il décrit comme une affaire « assez québéco-québécoise », n'était pas présent sur le campus. Toutefois, un mouvement des gens de droite, affiliés aux partis conservateurs canadien – qui venait d'être réélu en 2011 – et ontarien, mettaient leur coordination et leur expérience politique au service du camp anti-grève : « On était la seule université où on avait carrément des gens du parti conservateur qui étaient contre nous ». Plusieurs personnes n'étaient par ailleurs pas antipathiques à la cause des carrés rouges, mais leur situation précaire – de par leur statut légal, dépendant d'un visa étudiant, ou de leur situation financière – les amenait à voter contre la grève. Il y avait finalement une déconnexion qui régnait dans certains cercles du campus : Joël Pedneault cite notamment un professeur de sociologie qui, vers la fin du printemps, alors que les manifestations dans les rues étaient impossibles à ignorer, avait demandé à l'un de ses collègues ce que signifiait le carré rouge que celui-ci portait.

Il y avait malgré tout une diversité au sein des personnes mobilisés pour la grève : francophones, anglophones, étudiant·e·s internationaux·les. McGill et Concordia ont fait l'effort d'inclure tous·tes les étudiant·e·s dans la mobilisation pour faire en sorte que la lutte relative aux frais de scolarité ne se limite pas au contexte québécois, mais revendique aussi des gains à l'international. « On a essayé de tirer le mouvement étudiant vers cette analyse-là aussi, alors que ça aurait pu rester très "il faut que les gens du Québec qui paient des taxes aient accès à l'éducation sans frais de scolarité". » Joël Pedneault remarque par ailleurs que parmi les gens impliqués, une majorité provenait bien sûr du Québec, mais certaines personnes étaient aussi issues des États-Unis, ayant eu vent d'autres causes ailleurs dans le monde. C'était une rencontre entre plusieurs interprétations qui se mélangeaient et qui s'opposaient à un « gouvernement néolibéral qui voulait faire en sorte que la vie soit chère, qui voulait privatiser ».

**« Je me rappelle de moments où les gens, spontanément, se mettaient à lire de la poésie lors de manifestations, et les gens s'asseyaient pour écouter. Ça arrêtait la manif. Il y avait une sorte d'effervescence de créativité »**

Joël Pedneault, vice-président de l'AÉUM en 2012

### Avril : Ne te démobilise pas d'un fil

Après l'adrénaline et la mobilisation du 22 mars, le plus gros défi est de maintenir le moral des troupes, alors que les étudiant·e·s commencent à voir des impacts sur leurs études. « On commençait tranquillement à prévoir qu'on allait perdre énormément de votes de grève alors que le gouvernement refusait toujours de nous rencontrer. Je dois dire que ç'a été un moment où on s'est dit : "Ça y est, c'est terminé." »

Parallèlement, les demandes d'injonctions d'étudiant·e·s qui souhaitent retourner en classe malgré la grève commencent à fuser de toute part. 25 injonctions auraient été demandées aux tribunaux durant le conflit. Les injonctions à l'Université de Montréal se reflétaient particulièrement sur les campus selon David Deault-Picard. Il se souvient d'« avoir vu des chargés de cours qui avaient des agents de sécurité pour s'assurer qu'ils dépasseraient la ligne de piquetage et iraient donner leur cours ».

Le 20 avril, lors d'un discours au Salon Plan Nord, Jean Charest blague sur les manifestations. En faisant référence aux manifestant·e·s, il déclare : « On pourrait leur offrir un emploi... dans le Nord, autant que possible. » La pilule ne passe pas auprès des étudiant·e·s : les votes de grève sont maintenus et la mobilisation continue. Martine Desjardins remercie presque le premier ministre de l'époque : « Le gouvernement nous a donné une boîte de secours en se moquant des étudiants de la sorte. Le mépris gouvernemental nous a beaucoup aidés à remobiliser les campus ». Quatre jours plus tard, les manifestations de nuit commencent, en marge de la stratégie des grandes associations étudiantes. Ces rassemblements se déroulaient tous les soirs, une initiative «grassroots» que la CLASSE et la FEUQ ne contrôlaient pas, souligne Martine Desjardins. Le souvenir de ces manifestations est particulièrement poignant pour Joël Pedneault : « On était quand même toutes les nuits à manifester, vraiment toutes les nuits, des manif de 20 000 personnes ou plus ».

## « [Les corps policiers] larguaient des lacrymogènes sur la foule avec les hélicoptères qui volaient bas pour pousser les gaz vers la foule, c'était militaire »

Joël Pedneault, vice-président de l'AEUM en 2012

### 18 mai 2012: Adoption de la Loi 78

Pour calmer les manifestations, une loi spéciale est adoptée par le gouvernement Charest : les organisateur·rice·s de manifestations doivent désormais divulguer leur itinéraire aux policier·ère·s et ne peuvent bloquer l'accès aux cégeps et universités. Des amendes importantes sont données à tout·e contrevenant·e.

Pour Martine Desjardins, l'adoption de la Loi 78 a été l'un des moments les moins porteurs d'espoir : « On était à l'Assemblée nationale, au Salon bleu, quand ça a été voté. Les gens pleuraient autour de moi. On se demandait si le mouvement allait se poursuivre. On avait l'impression que tout était fini ». Pour David Deault-Picard, l'adoption de la loi spéciale a été le coup le plus dur qu'il a eu à encaisser durant le mouvement. « C'était quand même la première fois que je vivais la coercition de l'État », raconte-t-il. Il est convaincu que la judiciarisation n'est pas la bonne façon de gérer un conflit politique. « On mettait en conflit le droit individuel d'accéder à ta salle de classe avec le droit collectif d'avoir accès à l'éducation. Il y avait une certaine lâcheté, je pense, dans cette façon de faire. »

Les casseroles ont alors commencé à se faire entendre en protestation contre la loi spéciale et sont devenues le symbole du mouvement populaire. Pour Joël Pedneault, c'est à ce moment que les gens ont réalisé que la grève était en train de donner les résultats escomptés. « Quand le mouvement s'est rendu là, on sentait qu'on était vraiment en train de faire du chemin, que notre petite grève qui portait sur des frais de scolarité était devenue le mouvement de masse qu'on avait prévu ».

### 4 mai 2012 : De violents affrontements à Victoriaville marquent l'esprit des Québécois.es

À Victoriaville, une manifestation à l'occasion du Congrès du Parti libéral tourne à l'affrontement et à l'émeute. Des manifestant·e·s sont blessé·e·s : blessures aux yeux, commotions cérébrales, fractures de la mâchoire. Un policier de la Sûreté du Québec est suspendu pendant plus d'un mois. Les événements de Victoriaville font aussi échos à de précédents incidents, notamment où un étudiant a perdu l'usage d'un œil après qu'une grenade assourdissante lui ait explosé au visage.

En entrevue avec *Le Délit*, Joël Pedneault raconte ces événements comme un des moments les plus épouvantés : « On s'est fait vraiment taper dessus. Ils larguaient des lacrymogènes sur la foule avec les hélicoptères qui volaient bas pour pousser les gaz vers la foule, c'était militaire. Il y a des moments comme ça où j'ai craint pour ma sécurité. J'ai perdu mes lunettes dans cette manif-là, à cause d'un lacrymo qui m'a explosé aux pieds, parce qu'ils en larguaient tellement ». Ce n'était pourtant pas sa première manifestation où le corps policier présent a utilisé des moyens non ciblés pour disperser la foule. Cette fois-ci, cependant, la Sûreté du Québec – qui était « vachement plus brutale » que le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) selon lui – est appelée pour maintenir la paix. « C'est sûr qu'après ça, on finit par craindre la police, quand même. »

Bien que les événements de Victoriaville soient exceptionnels, l'utilisation de la force par les corps de police est chose commune dans les autres manifestations de la province. Même s'il dit avoir toujours su quitter avant que la répression policière ne commence, David Deault-Picard se rappelle avoir vu « des scènes un peu traumatisantes » liées à l'utilisation de la force. « Je respecte beaucoup les individus derrière, mais ça, l'utilisation de la violence, c'est quand même quelque chose qu'on ne voit pas souvent au Québec. » Même son de cloche du côté de Joël Pedneault : « C'est choquant, ça fait peur pour la démocratie de se faire encercler par la police ». Il se rappelle très clairement avoir été menotté, mis dans un bus, amené dans l'est de la ville, puis mis à la rue à deux heures du matin. « Ça serait faux de dire qu'on s'y habitue. » Un groupe d'avocats en entrevue avec *Le Délit* confirme aussi ce type d'expériences chez les manifestant·e·s dans la Ville de Québec : « Ils avaient été privés de leur liberté, menottés, transportés en autobus en pleine nuit, puis ils ont été relocalisés avant d'être relâchés ».

### 4 septembre 2012 : Pauline Marois, cheffe du Parti Québécois, est élue première ministre

Les élections déclenchées le 1<sup>er</sup> août 2012 par Jean Charest, dans l'espoir de mettre fin à la crise et d'être réélu, ont vu Pauline Marois, cheffe du Parti Québécois, accéder au poste de première ministre. Rapidement, cette dernière annule la hausse des droits de scolarité et abroge la loi 78. Pour David Deault-Picard, l'élection du Parti Québécois était la dernière chance du mouvement étudiant : « Honnêtement, si le PQ n'avait pas gagné, je ne suis pas sûr qu'il y aurait finalement eu le résultat qu'on connaît ».

L'un des député·e·s élu·e·s au sein du gouvernement minoritaire de Pauline Marois de 2012 à 2014 est Léo Bureau-Blouin, leader étudiant et président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) durant le printemps érable. Ce dernier qui, à 20 ans, est devenu le plus jeune parlementaire de l'histoire du Québec, a affirmé dans un courriel envoyé au *Délit* « garder un souvenir extrêmement positif des événements du printemps 2012, qui ont eu une grande influence sur [sa] trajectoire de vie, tant personnelle que professionnelle ».

Jean Charest et Line Beauchamp, quant à eux·elles, ont décliné nos demandes d'entrevue.

## Les coulisses du mouvement

Le succès de la grève de 2012 a ce qu'il faut pour redonner confiance aux mouvements de contestations étudiantes. Cela peut cependant mener à oublier les nombreuses grèves au Québec, étudiantes ou non, qui n'aboutissent à aucun gain concret. On peut penser notamment à la grève du printemps 2015, ou même aux grèves plus récentes pour la justice climatique. Quel a donc été le secret de la grève de 2012?

Pour Martine Desjardins et Joël Pedneault, les raisons de ce succès se trouvent en partie dans une préparation solide qui s'est échelonnée sur les années précédant la grève. « On

parle beaucoup de 2012, mais ça a quand même commencé plus tôt », explique Martine Desjardins. Au cours des années précédentes, la FEUQ avait déjà réalisé une étude sur les conditions de vie étudiante à travers les universités, en passant en entrevue des étudiant·e·s de plusieurs universités, tous niveaux d'études confondus. « On a réalisé que ce n'était pas vraiment rose : les étudiants s'endettaient plus que la moyenne canadienne, ils travaillaient plus aussi – 19 heures par semaine, ça n'a aucun sens. Dans ces conditions, on voyait mal comment ils pouvaient faire face à une hausse de 75%. » Le spectre d'une hausse des frais de scolarité planait sur le milieu

étudiant bien avant l'annonce officielle du gouvernement en 2011. Joël Pedneault se rappelle une tentative de grève à l'automne 2007 : le gouvernement Charest avait à l'époque annoncé un dégel des frais de scolarité pour une augmentation de 50 dollars par session pendant cinq ans. Cela soulevait une question évidente : qu'allait faire le gouvernement en 2012, à la fin de la période de cinq ans? « On se doutait bien qu'il n'allait pas régler les frais de scolarité, raconte Joël. Ça a fait en sorte qu'en 2007, on savait déjà qu'en 2012, il y aurait probablement un autre conflit, une occasion de mettre de la pression sur le gouvernement. Ça nous a donné du temps. »

Ce temps de préparation, les associations l'ont utilisé pour faire tout le travail préalable nécessaire à une mobilisation : faire connaître les associations ; dénicher des leaders étudiant·e·s en regardant au-delà des milieux traditionnels, comme dans les équipes sportives ; organiser de petites grèves d'une demi-journée ou d'une journée. « L'idée, c'était de tester nos assemblées générales, de voir quels étaient les bons arguments, les bonnes questions et les bonnes réponses qu'il fallait proposer », explique Martine Desjardins. En effet, il était crucial pour le mouvement étudiant d'adapter le discours aux différents milieux. La mobilisation de l'Association étudiante des cycles supérieurs de l'Université McGill

(AÉCSUM), qui était affiliée à la FEUQ, en était un bon exemple. « Encore aujourd'hui, je pense, traiter l'éducation comme un bien commun est quelque chose qui n'est pas très bien compris du côté anglophone. Il fallait donc y aller avec l'enjeu de l'endettement et parler d'accessibilité aux études, et là ça répondait », raconte Martine Desjardins. Finalement, plusieurs actions symboliques ont été organisées pour faire connaître l'enjeu de la hausse des frais de scolarité. À Concordia, une association avait lâché dans un hall de neuf étages 1000 ballons qui avaient flotté jusqu'en haut, pour représenter la hausse des frais. « Ça avait enragé les gens de la sécurité là-bas », se rappelle Martine Desjardins.

Cette planification s'est révélée encore plus précieuse alors que la grève étudiante se mettait en branle. Pour Joël Pedneault, une des raisons du succès de la grève est l'approche méthodique de la mobilisation, approche qui avait pour but d'éviter des moments de démobilité – comme un gros cégep qui aurait voté contre la grève et qui aurait brisé le momentum. « Il y avait tout le temps un genre de système de calcul, de paliers ; c'était cybernétique leur affaire. » Le plan de la FEUQ, explique Martine Desjardins, était de s'assurer d'avoir le plus de facultés en grève le 22 mars. « Il fallait cibler à quel moment les gens partaient en grève. Ceux qui étaient les plus réticents, il fallait les prendre à la fin, pour avoir la force du nombre, raconte-t-elle. L'idée était de préparer le terrain de façon assez cartésienne. Il n'y avait pas grand-chose qui était laissé au hasard. »

Au-delà de la planification, un des éléments clés, selon Martine Desjardins a été le pragmatisme du mouvement, qui avait un objectif clair et réaliste. Selon elle, c'est ce qui a manqué au mouvement du printemps 2015, dont les demandes étaient nombreuses et éparpillées. « En 2012, rappelle-t-elle, chacune des associations avait des positions sur la gratuité scolaire, le gel des frais, les indexations ; mais elles ont toutes laissé tomber leur positionnement idéologique pour être juste contre la hausse. » Cette alliance entre différentes associations étudiantes n'allait pourtant pas de

soi. L'ASSÉ, mouvement à l'origine de la CLASSE, s'était formé en 2005 « pour tuer la FEUQ », qu'elle considérait traître du mouvement étudiant en négociant avec le gouvernement sur l'enjeu des aides financières aux études. Il a donc fallu unifier ces associations aux visions totalement différentes. « Aucun groupe étudiant ne tenait de discours sur la gratuité scolaire, explique Martine Desjardins. C'était un choix réfléchi et stratégique ; c'est la même raison pour laquelle on a rebrandé toutes les affaires pour éviter qu'on soit pris dans nos discours idéologiques, parce qu'on ne s'en serait pas sorti autrement. »

Pour Joël Pedneault, le succès de la grève s'explique aussi par le *timing* de celle-ci, tout autant sur le plan du contexte québécois que du contexte global. « On sentait que la soupe était chaude, que le peuple était prêt à ça. Il y avait comme un genre d'«écoeurantite» par rapport à ce gouvernement libéral. » D'une manière plus large, il juge que la grève des carrés rouges s'inscrivait dans un mouvement mondial. « C'était un peu l'aboutissement d'un cycle, du mouvement altermondialiste, avec la mobilisation de 1999 à Seattle, puis contre la zone de libre-échange des Amériques en 2001, explique-t-il. Ça a fait en sorte qu'il y avait une génération de gens qui, en 2012, avaient à peu près l'âge que j'ai aujourd'hui et qui étaient en mesure de transmettre des connaissances militantes ainsi que l'énergie et la détermination nécessaires à des gens plus jeunes. »

## Que reste-t-il du printemps érable?

### Les droits de scolarité

Pour David Deault-Picard, le fait qu'on n'entende plus parler de hausse de frais de scolarité depuis 10 ans est sans doute la plus grande victoire du mouvement de 2012. « Pour moi, affirme-t-il, c'est le signe qu'on a peut-être un certain consensus autour de ça. Je ne pense pas que l'éducation sera un jour gratuite, mais on a tout de même gardé des frais de scolarité bas dans le contexte nord-américain. En soi, le fait qu'on n'en parle pas, c'est une bonne nouvelle. »

**« On sentait que la soupe était chaude, que le peuple était prêt à ça. Il y avait comme un genre d'«écoeurantite» par rapport à ce gouvernement libéral »**

Joël Pedneault, vice-président de l'AEUM en 2012

À la suite de l'élection du gouvernement péquiste de Pauline Marois, une entente relative aux droits de scolarité est rendue début 2013 à l'occasion du Sommet de l'enseignement supérieur. Cette entente, toujours en vigueur, prévoit une indexation annuelle des droits de scolarité des résident·e·s du Québec en fonction de la croissance du revenu disponible des ménages par habitant·e. Selon un rapport gouvernemental du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, l'augmentation des droits de scolarité des résident·e·s du Québec a été de 25,71% sur neuf ans, soit une hausse totale de 557,40\$ pour 30 crédits universitaires.

En moyenne, l'indexation des droits de scolarité en fonction des revenus des Québécois·e·s représente une hausse d'environ 2,3% par année, alors que l'inflation subit une augmentation d'environ 1,5% par an. Si on ajoute les frais afférents relatifs notamment aux services étudiants, les étudiant·e·s du Québec paient 875\$ de plus aujourd'hui qu'en 2013 pour 30 crédits universitaires, comme le rapportait récemment Francis Vailles dans *La Presse*. Cela peut paraître beaucoup, mais la facture aurait été largement plus salée sans la victoire du mouvement étudiant.

En effet, toujours selon le même article de *La Presse*, les droits de scolarité auraient subi une hausse de 2 300\$ sur 10 ans en incluant les frais afférents si la hausse libérale avait été adoptée. Sans le printemps érable, les étudiant·e·s québécois·e·s paieraient donc aujourd'hui 1425\$ de plus par année pour aller à l'université.

Pour David Deault-Picard, le printemps érable a montré à quel point les mouvements étudiants peuvent avoir de réels impacts dans la société. « À un moment donné, on a commencé à dire que

la jeunesse d'aujourd'hui était plus individualiste qu'autrefois. Je crois qu'on a su prouver le contraire avec ce mouvement-là, affirme-t-il. Ultimement, ça a démontré que la démocratie, ce n'est pas juste de voter une fois aux quatre ans, elle peut être plus vivante que ça. »

### Les associations étudiantes

Les événements de 2012, bien qu'ayant donné une visibilité sans précédent aux associations étudiantes, n'ont pas eu que des retombées positives sur ces dernières. Parmi les trois principales organisations, seule la FECQ, représentant des

la grève, en oubliant les côtés négatifs qu'elle comportait au jour le jour, mais aussi à l'échelle des organisations. « Je pense qu'il y a encore des gens qui s'en vont dans les associations en espérant qu'il y ait quelque chose qui bouge, qu'il y ait des actions, puis ils sont déçus que ce soit en fait du travail de base, comme représenter les étudiants sur les différents comités, conseils académiques, etc. Ils doivent être un peu désillusionnés par cette réalité. » Le bilan de la grève a surtout créé un précédent préoccupant, non seulement pour les associations étudiantes, mais aussi pour les associations syndicales. Martine Desjardins affirme se souvenir d'avoir discuté avec des président·e·s de grandes centrales syndicales, comme la CSN, la FTC ou encore la CSQ. « Ils me disaient : «Ça va être difficile pour nous, on s'en va en négociation de convention collective. Si vous (les associations étudiantes, *nldr*) vous écrasez après sept mois, et que ça a dû être réglé par des élections, qu'est-ce qui nous reste? Si une grève de sept mois, c'est pas assez pour faire reculer le gouvernement, qu'est-ce qui va rester pour les syndicats par la suite?» »

Martine Desjardins ne regrette pas pour autant les choix de 2012, et affirme ne pas être particulièrement triste que la FEUQ se soit éteinte. « Quand on s'est rencontré en mai 2011 pour planifier ce qui s'en venait, on s'était dit qu'on était prêts à tuer l'organisation pour atteindre nos objectifs. » La FEUQ ne s'est par conséquent pas mise de l'avant durant les événements : elle a enlevé son logo des pancartes lors des manifestations et n'a pas fait de *branding* – contrairement à la CLASSE. Martine Desjardins ne pense pas non plus que les

**« Les étudiants s'endettaient plus que la moyenne canadienne, ils travaillaient plus aussi – 19 heures par semaine, ça n'a aucun sens. Dans ces conditions, on voyait mal comment ils pouvaient faire face à une hausse de 75% »**

Martine Desjardins, présidente de la FEUQ en 2012

étudiant·e·s du cégep, a survécu à 2012. La FEUQ, elle, a été dissoute en 2015, et l'ASSÉ, qui avait créé le collectif la CLASSE, a cessé d'exister en 2019; même la TaCEQ, dont faisait partie l'AEUM, s'est dissoute en 2014. Selon Martine Desjardins, l'échelle du mouvement de 2012 a peut-être été à double tranchant. « C'est difficile de revenir de ça, parce que ça a épuisé beaucoup de monde, physiquement, mentalement et monétairement aussi. » Selon elle, certaines personnes ont par la suite romantisé

associations étudiantes sont aujourd'hui moins bien placées qu'elles ne l'étaient en 2012. « La grande différence avec ce qu'on a vécu en 2012, c'est qu'il y a quand même un respect de la part des gouvernements pour les associations étudiantes. » Dans le cadre de la gestion de la pandémie, note-t-elle, la ministre McCann parlait avec les associations nationales – ce qui, selon l'ex-leader étudiante, n'aurait jamais pu se produire sans le printemps érable. « Les gens ont vu jusqu'où ça menait, le mépris. »



**La répression policière du côté des tribunaux**

Plusieurs manifestant·e·s victimes d'arrestations arbitraires lors de manifestations en 2012 ont par la suite pris la voie des tribunaux pour obtenir des dédommagements. En 2017, par exemple, un juge a condamné la Ville de Montréal à verser 175 000\$ à un manifestant blessé à l'œil par un fragment d'une grenade assourdissante lors d'une manifestation. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) n'utilise plus ce type de grenade dans le but de réprimer des manifestations.

Le 28 mai 2012, à Québec, les participant·e·s d'une manifestation nocturne se font encercler par des policiers du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) et se font arrêter massivement en vertu de l'article 500.1 du Code de la sécurité routière (déclaré inconstitutionnel en 2015), qui interdisait aux manifestant·e·s d'occuper la chaussée de manière à y entraver la circulation. 84 personnes sont menottées à l'aide de bandes de plastique et sont ensuite déplacées à bord d'autobus qui quittent dans diverses directions. À la suite de ces événements, l'un des manifestants intente une poursuite contre la Ville de Québec et la Cour déclare que ses droits de nature constitutionnelle ont été violés. 4 000\$ lui sont octroyés en guise de dédommagement. Les manifestant·e·s ayant participé à la manifestation du 28 mai,

étaient illégales, car ils avaient bafoué leurs droits constitutionnels. L'ennui, c'est que, selon la Loi sur les cités et villes, on dispose de six mois après un événement préjudiciable pour poursuivre une ville. Une fois ce délai de prescription écoulé, on n'a plus aucun recours. Or, l'action collective a été lancée des années après les manifestations. Me Gabriel Michaud-Brière, qui travaille aussi sur l'action collective, explique que le succès de cette dernière dépend du succès de l'argument des avocat·e·s selon lequel le délai de prescription aurait en fait été suspendu ou, subsidiairement, qu'il est inconstitutionnel. Le procès a eu lieu en 2019 et la décision se fait toujours attendre.

Toutefois, les avocat·e·s sont optimistes. « J'ai rarement été autant convaincue d'une cause que j'ai plaidée », affirme Me Boucher-Cossette. Elle croit cependant que les actions collectives ne sont pas de réels moteurs de changement : « C'est tellement lent et complexe. On parle d'événements qui se sont passés il y a 10 ans et on n'a toujours pas de réponse. » Me Michaud-Brière précise que peu importe le résultat, l'affaire a de bonnes chances de se retrouver devant la Cour d'appel du Québec et même devant la Cour suprême, ce qui veut dire qu'on ne risque pas d'avoir de réponse définitive avant plusieurs années.

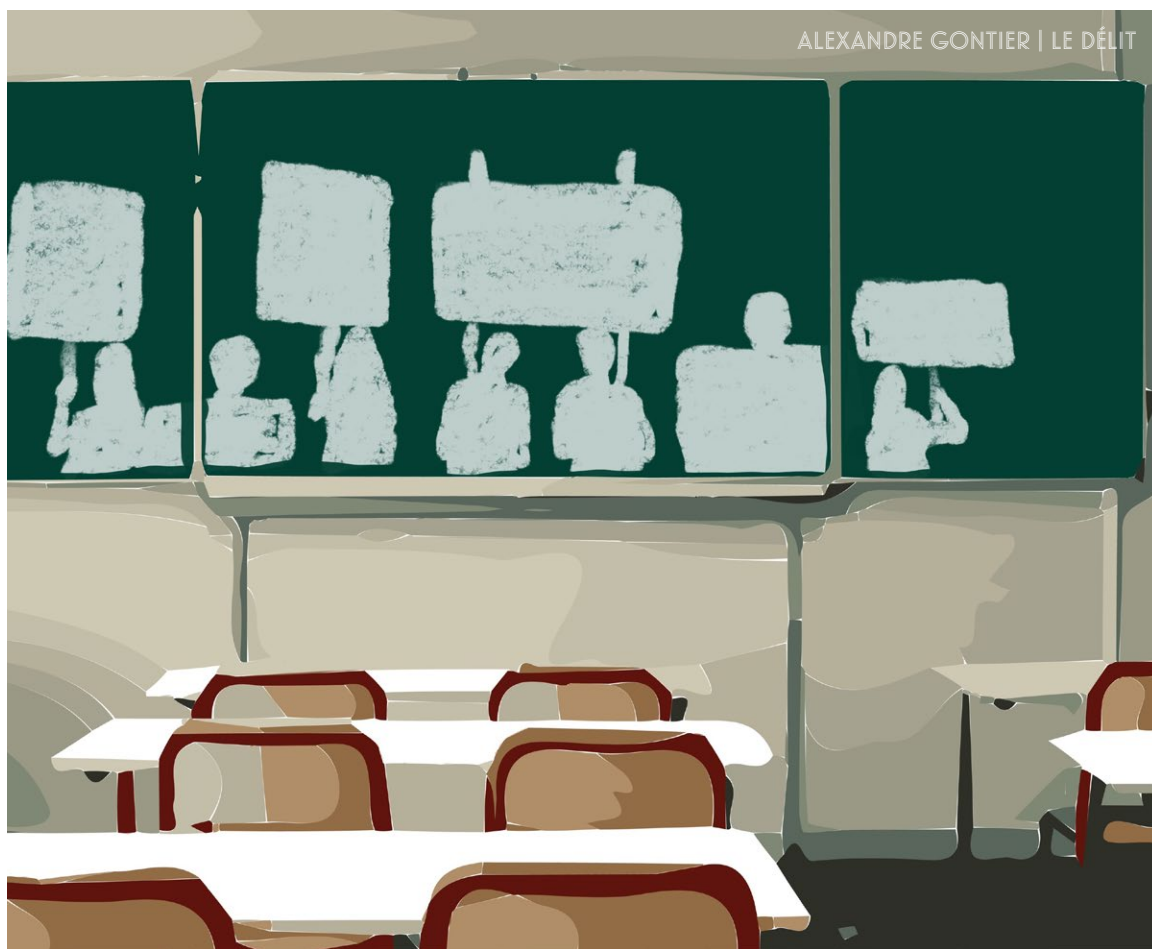
En 2014, le rapport de la Commission spéciale d'examen des événements du printemps

**« Quand ce sont des étudiant·e·s qui manifestent de manière pacifique, on les arrête, car il·elle·s sont faciles à gérer. Par contre, quand il s'agit de larges foules lors des manifestations contre les mesures sanitaires, il n'y a pas d'arrestations de masse. C'est inquiétant »**

Me Enrico Théberge, avocat de manifestant·e·s

ainsi que d'autres autour de cette date, n'ont jamais été appelés en cour, malgré qu'il·elle·s s'étaient vu remettre des constats d'infraction. Même s'il·elle·s n'ont jamais été déclaré·e·s coupables, ces dernier·ère·s ont lancé une action collective contre la Ville de Québec. En entrevue avec *Le Délit*, Me Enrico Théberge, l'un·e des avocat·e·s au dossier, explique que les manifestant·e·s cherchaient à savoir s'il·elle·s avaient réellement commis des actions illégales. Selon Me Florence Boucher-Cossette, une collègue de Me Théberge, l'essence de l'action collective était de faire valoir que les actions des policier·ère·s qui ont procédé à l'arrestation et à la détention des manifestant·e·s

2012 blâme le gouvernement Charest et la police pour leur gestion de la crise étudiante. Le rapport critique notamment les stratégies d'encerclement et d'arrestations de masse. Malgré cela, Me Boucher-Cossette ne croit pas que beaucoup de choses ont changé dans les corps policiers. Pour Me Théberge, il semble y avoir un double standard : « Quand ce sont des étudiant·e·s qui manifestent de manière pacifique, on les arrête, car il·elle·s sont faciles à gérer. Par contre, quand il s'agit de larges foules comme on a vu à Ottawa et à Québec lors des manifestations contre les mesures sanitaires, il n'y a pas d'arrestations de masse. C'est inquiétant ».



ALEXANDRE GONTIER | LE DÉLIT

**« Je pense qu'il y a encore des gens qui s'en vont dans les associations en espérant qu'il y ait quelque chose qui bouge, qu'il y ait des actions, puis ils sont déçus que ce soit en fait du travail de base, comme représenter les étudiants sur les différents comités, conseils académiques, etc. »**

Martine Desjardins, présidente de la FEUQ en 2012

**Aller de l'avant**

Aujourd'hui, l'héritage du mouvement des carrés rouges est toujours d'actualité, et pas seulement en raison des nombreux articles d'anniversaire sortis ce printemps dans les médias. Gabriel Nadeau-Dubois, que le printemps érable avait catapulté dans l'œil du public, est aujourd'hui solidement campé comme chef du deuxième groupe d'opposition et tentera de se faire élire comme premier ministre en automne prochain. D'un autre côté, Jean Charest effectue un retour en politique exactement 10 ans après avoir perdu le pouvoir, montrant que les conséquences du mouvement des carrés rouges ne sont pas permanentes.

Au-delà des personnalités médiatiques, l'influence du printemps érable se fait toujours sentir dans les mobilisations populaires, étudiantes ou non. Lors des grèves étudiantes et des manifestations pour la justice climatique, dont la plus importante a eu lieu le 27 septembre 2019, les sympathisant·e·s arboraient un cercle vert en feutre pour montrer leur soutien au mouvement, rappelant le carré rouge. Plus localement, l'occupation du bâtiment des arts par

Désinvestissement McGill a choisi comme symbole un cercle rouge, mélange des symboles des luttes contre la hausse et de celles pour l'environnement. Le 22 mars, une manifestation pour la gratuité scolaire était aussi prévue à Montréal, à la date symbolique de la plus grande manifestation du printemps 2012.

10 ans plus tard, le défi pour les militant·e·s étudiant·e·s n'est pas seulement de préserver les acquis de 2012, mais aussi de sortir de l'ombre laissée par le mouvement. « Il faut réinventer la manière de se mobiliser », affirme Joël Pedneault, alors qu'on lui demande s'il a des conseils pour les nouvelles générations d'associations étudiantes. « Se dire qu'il faut essayer de reproduire

2012, je ne suis pas sûr que ça fonctionnerait. On est probablement au début d'un nouveau cycle, qui va réinventer ses propres manières de faire. » Pour Martine, il est aussi important de ne pas idéaliser le mouvement de 2012 et de ne pas voir la grève comme seul moteur de changements sociaux. Elle devrait plutôt être le dernier recours après l'échec des négociations et de toutes les autres méthodes. Et surtout, il faut encore et toujours planifier, et avoir des objectifs atteignables. « Ce n'est pas un discours qui est très amusant à entendre quand on a 20 ans », concède en riant celle qui, alors étudiante au doctorat, était déjà trentenaire durant le printemps érable. « Si à 20 ans on n'est pas un peu idéaliste, c'est un peu triste rendu à 40. »

**« Quand tu allais dans la rue, tu ne savais pas s'il y allait avoir deux personnes, 2000 ou 20 000. Quand on sort du métro, on voit les carrés rouges partout, et on se rend compte : "Je ne suis pas le seul à penser ça" »**

David Deault-Picard, étudiant en science politique en 2012

## La religiosité particulière de Kierkegaard

Portrait d'un ardent défenseur de Dieu et du tourment qui l'accompagne.

**S**øren Kierkegaard (1813-1855) est un chrétien particulier. Malgré sa fervente conviction en l'existence et la suprématie de Dieu, il se montre extrêmement critique envers l'Église catholique. Dans ses écrits, on retrouve de nombreux extraits teintés d'ironie se moquant des dogmes de l'Église. Dans *Fragments philosophiques*, par exemple, il écrit : « *Ai-je la permission, comme le prêtre à l'autel, de manger les sacrifices?* » Pour le philosophe danois, la foi chrétienne ne peut s'exprimer authentiquement que par la passion individuelle. Celle-ci ne peut être médiée par des objets ni par des figures religieuses, tel que c'est habituellement le cas dans le catholicisme.

Pourquoi la foi est-elle nécessairement une entreprise individuelle? Parce qu'elle nous permet de devenir *nous-mêmes* – le but ultime de l'existence, selon Kierkegaard. Le chemin de la réalisation de soi requiert l'acceptation de l'autorité incontestée de Dieu, travail qui ne peut s'effectuer que de façon individuelle. Dans *Fragments philosophiques*, l'auteur explique en détail le chemin de cette réalisation personnelle. Mais plus que sur la religion à laquelle il souscrit, l'ouvrage finit par en dire beaucoup sur la condition tourmentée de Kierkegaard lui-même.

*sait, il ne peut le chercher, puisqu'il le sait ; et ce qu'il ne sait pas, il ne peut le chercher non plus, puisqu'il ne sait même pas quoi chercher.* » Lorsque le paradoxe de Ménon est pris au pied de la lettre, il invalide complètement le concept d'apprentissage.

Mais si l'apprentissage est impossible, comment alors acquérir

« Engendrer  
n'appartient  
qu'à Dieu »

Søren Kierkegaard

se rend compte de son Erreur, il tente d'expier ses torts (c'est-à-dire de faire amende honorable) et, envahi de « Repentir », devient une « nouvelle créature » plus authentiquement elle-même. Le déni de la foi chrétienne, selon l'auteur, n'est donc pas une simple omission contingente ; elle représente carrément une faute morale.

enfants sous une stricte discipline religieuse, « *instillant un sentiment de peur et de culpabilité qui ne les a jamais quittés* », selon Adam Kirsch, critique littéraire au *New Yorker*. « *L'inquiétude dont mon père remplissait mon âme* », écrivait Søren lui-même, n'était que le reflet de « *sa propre mélancolie affreuse* ».



MARCO-ANTONIO HAUWERT RUEDA | LE DÉLIT

« Un homme est grand en proportion de la grandeur qu'il est capable d'aimer »

Søren Kierkegaard

C'est peut-être pour cette raison que les écrits du philosophe ont tendance à se tourner vers l'obscurité, le mépris de soi et la mélancolie. Le choix entre la foi et le déni, selon Kierkegaard, s'accompagne nécessairement d'une énorme angoisse (*Angest*) ; de ce choix existentiel dépend en effet le salut éternel ou la damnation de l'individu. Cette angoisse est permanente, selon l'auteur, puisque la foi ne peut jamais être donnée pour acquise ; elle doit être renouvelée encore et encore.

« Ce qu'un homme sait, il ne peut le chercher, puisqu'il le sait ; et ce qu'il ne sait pas, il ne peut le chercher non plus, puisqu'il ne sait même pas quoi chercher »

Søren Kierkegaard

Se souvenir avec Socrate

Kierkegaard inaugure sa réflexion en faisant référence au paradoxe de Ménon, problème classique de la philosophie socratique : « *Ce qu'un homme*

des connaissances? Socrate et ses disciples tentent de contourner le paradoxe en postulant que l'âme est immortelle et contient déjà toutes les vérités sur le monde dans son être. D'après cette conception, toute acquisition de connaissance ne serait en fait qu'un acte de *souvenir*, la correction d'un oubli contingent provoqué par la transmission de l'âme à travers les générations. Comme l'explique le philosophe danois, « *celui qui est ignorant n'a besoin que d'un rappel pour l'aider à revenir à lui-même dans la conscience de ce qu'il sait* ».

Le projet de vie de Socrate reflète d'ailleurs exactement cette idée : le philosophe grec se contente « *simplement de poser des questions; car le principe sous-jacent de tout questionnement est que celui qui est interrogé doit nécessairement avoir la Vérité en lui-même et pouvoir l'acquiescer par lui-même* ». Par *Vérité*, Kierkegaard se réfère tant aux connaissances sur le monde qu'à la prise de conscience de l'existence de Dieu.

Le péché de l'Erreur

Le penseur danois est certainement d'accord avec l'idée socratique selon laquelle nous avons tous les outils nécessaires pour atteindre la Vérité, mais se propose d'y ajouter son habituelle interprétation funeste. Si nous avons la capacité de comprendre la Vérité, affirme-t-il, c'est nécessairement que Dieu nous a offert cette capacité. Par conséquent, le fait de se tromper – le fait d'être dans « l'Erreur », comme le dirait Kierkegaard – ne relève pas d'une ignorance innocente mais plutôt d'une faute pleinement responsabilisante! La faute est tellement grave, selon le philosophe, qu'elle mérite même le nom de « Pêché ».

Une fois la porte de l'autodérision ouverte, la frénésie religieuse de Kierkegaard peut commencer. Face à notre faute fatale, Dieu acquiesce les qualificatifs de « Sauveur » et de « Rédempteur » car il « *sauve le pécheur de sa servitude et de lui-même* ». Quant au pécheur qui

« Mais cet état, être en Erreur en raison de sa propre culpabilité, comment l'appellerons-nous? Appelons-le Pêché »

Søren Kierkegaard

La mélancolie d'un penseur

Les termes employés par Kierkegaard pour décrire l'Erreur de l'ignorance agnostique en disent beaucoup sur les angoisses personnelles du philosophe. Le père de Søren Kierkegaard, Michael Pedersen Kierkegaard, éleva ses sept

Devenir soi-même

Si l'on devait résumer la philosophie de Kierkegaard en une phrase, l'on emploierait probablement son affirmation qu'un « *homme est grand en proportion de la grandeur qu'il est capable d'aimer* ». Pour l'auteur, seul l'amour de Dieu – l'être le plus grand qui soit – peut nous mener à la pleine réalisation de nous-mêmes. En tout cas, voilà l'espoir qu'il a porté tout au long de sa vie. Cet espoir religieux a représenté l'une des rares lueurs d'optimisme dans une vie remplie de tourment et de mélancolie. ☹

MARCO-ANTONIO HAUWERT RUEDA  
Éditeur Philosophie



## Séjour prolongé à Schefferville

Le quotidien lent du *Nouveau-Québec* de Sarah Fortin.

SOPHIE JI  
Éditrice Culture

**N**ouveau-Québec, à l'affiche depuis le 18 mars, est le premier long-métrage de fiction de Sarah Fortin. L'œuvre suit Sophie (Christine Beaulieu) et Mathieu (Jean-Sébastien Courchesne), un couple de trentenaires qui se rend à Schefferville à la suite de la mort du père de Sophie afin de disperser ses cendres et régler la succession de son chalet. La mort subite de l'oncle de Sophie perturbe cependant leur voyage, ce qui contraint le couple à prolonger leur séjour et à confronter leurs relations complexes, teintées de racisme, de curiosité et d'ignorance, avec plusieurs membres des communautés innue et naskapie près de Schefferville, dont Jean-Louis (Jean-Luc Kanapé).

### Saccades de questions

Malgré les performances justes des comédien·ne·s, particulièrement de la part de Christine

Beaulieu et de Jean-Luc Kanapé, les dialogues rapides et plutôt secs qui suivent souvent le format de questions courtes et de réponses d'une à deux phrases donnent parfois l'impression de freiner l'interprétation. Même si ce rythme contribue à renforcer l'ambiance d'inconfort et le manque de communication ressenti entre le couple et les mem-

« Une certaine langueur semble caractériser le séjour de Sophie et Mathieu à Schefferville »

bres des communautés innue et naskapie avec qui il interagit, son omniprésence dans le long-métrage peut laisser paraître une certaine superficialité.

Ce manque de profondeur est aussi renforcé par la présence de nombreux échanges rapides tels que « Ça te dérange-tu de nous attendre 5 minutes ? Ok. Ok. Ça sera pas long. » ou « Bye-bye. Bye-bye. Merci. », qui n'apportent pas grand chose au récit. Cependant, le choix d'ajouter aux dialogues en français des dialogues non sous-titrés en innu-aimun et de multiplier les instances de silence entre les personnages contribue à briser le cycle de répliques plus saccadé et enrichit ainsi l'ensemble du scénario.

### Dans l'attente

Une certaine langueur semble caractériser le séjour de Sophie et Mathieu à Schefferville ; le duo est constamment dans l'attente, l'enquête policière au sujet de la mort de l'oncle de Sophie ne semble plus finir, et le train vers Sept-Îles, qui leur permettrait de rentrer chez eux·elles, ne passe qu'une fois aux quatre jours. Cette langueur s'inscrit aussi dans l'intrigue d'une

façon toutefois positive : même si la majorité des événements relatés dans le film sont très banals, la succession bien ficelée de ces derniers crée un ensemble cohérent qui rend le dénouement de *Nouveau-Québec* percutant,

et la tranquillité du village. Somme toute, *Nouveau-Québec* est une œuvre qui en vaut le visionnement pour le jeu adroit des comédien·ne·s et l'ambiance assez calme qui caractérise la majeure partie du



malgré sa simplicité et sa prédictibilité. De plus, les teintes froides et pâles des plans paysagers qui parsèment le film ajoutent à l'ambiance lente et répétitive du *Schefferville* de Sarah Fortin, en rappelant à la fois l'isolement

long-métrage, malgré la mort subite de l'oncle de Sophie, qui semble davantage servir à justifier le séjour prolongé de Sophie et Mathieu à Schefferville qu'à être un élément véritablement central à l'intrigue. ⊙

## LITTÉRATURE

# Le Délit et les livres d'enfance

Recommandations de la rédaction : livres d'enfance.

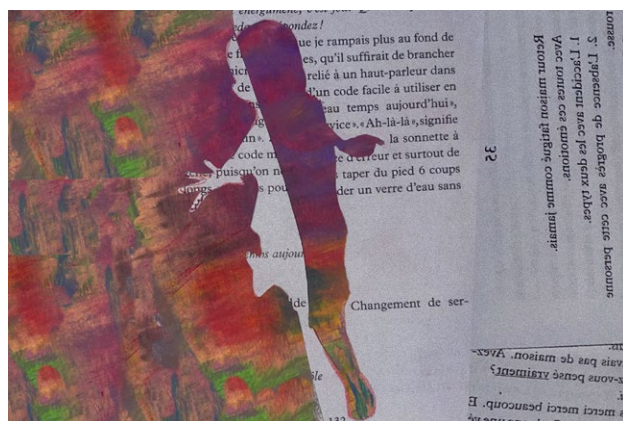
GABRIELLE GENEST  
Coordonnatrice de la production

FLORENCE LAVOIE  
Éditrice Culture

FÉLIX A. VINCENT  
Éditeur Actualités

**Le prince et l'hirondelle** de Steve Adams (Gabrielle Genest, coordonnatrice de la production)

Basé sur *Le prince heureux* (1888) de l'écrivain irlandais Oscar Wilde, l'album illustré *Le prince et l'hirondelle* aborde avec sensibilité les thèmes du privilège et des inégalités de richesse. Sur les ailes de la petite hirondelle, l'enfant lecteur rencontre le prince : une statue dorée surplombant la ville. Du haut de son piédestal, le prince voit désormais toute la misère de son peuple, lui qui n'avait connu que la richesse et la joie lors de sa vie humaine. Le prince implore la petite hirondelle de rester auprès de lui, malgré l'hiver qui arrive, afin qu'elle le dépouille de ses bijoux et les livre aux plus démunis. L'hirondelle accepte et, tragiquement, meurt de froid aux pieds du prince dont elle sera tombée amoureuse. Comme celui du prince, le cœur de l'enfant lecteur sera fendu en deux. Malgré la grande tristesse de cette histoire, la beauté des illustrations et du message qu'elle transmet a marqué mon enfance.



ALEXANDRE GONTIER | LE DÉLIT

**Marie-Tempête** de Dominique Demers (Florence Lavoie, éditrice Culture)

*Marie-Tempête*, c'est mon premier contact avec la poésie ; histoire de vent, de lac, de neige, de grande détresse. C'est la vie qui s'éteint et celle, neuve, qui prend forme. Au milieu, l'adolescence et ses tourments. Marie-Lune, 15 ans, perd sa mère. Son grand réconfort au milieu du désastre, c'est Antoine, son amour aux yeux de forêt. Mais Marie-Lune n'en est pas au bout de ses épreuves : elle tombe enceinte et doit faire un choix. Gardera-t-elle son bébé, son moustique à qui elle écrit des lettres tout au long du roman ? Lui choisira-t-elle des parents plus aptes à lui construire le nid dont il a besoin ? La tempête siffle dans le cœur de Marie-Lune qui ne sait plus comment aimer la vie. Mais, nous dit-elle, les grands sapins ne meurent pas : ils se tiennent bien droit et dansent dans la tourmente.

**Arc-en-ciel, le plus beau poisson des océans** de Marcus Pfister (Félix A. Vincent, éditeur Actualités)

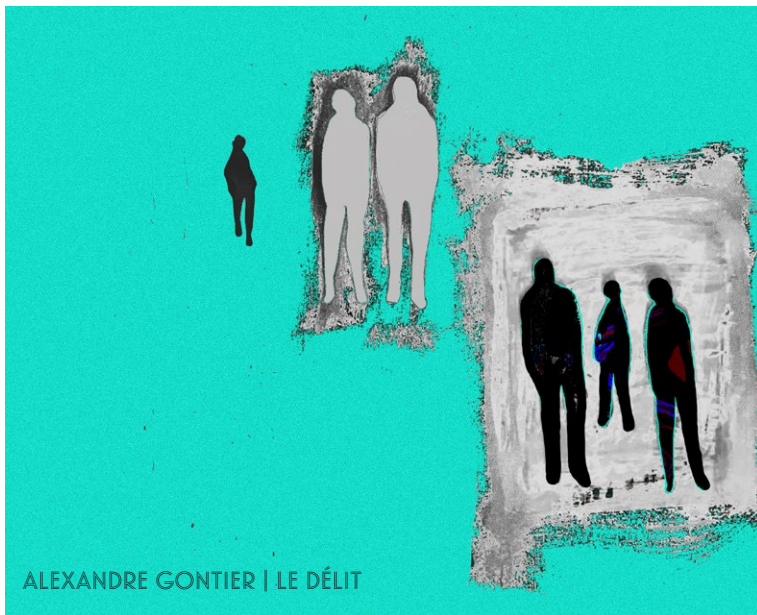
C'est l'histoire d'un poisson prénommé Arc-en-ciel avec des écailles brillantes de toutes les couleurs. Lorsque les autres poissons voient Arc-en-ciel, ils sont étonnés par sa splendeur. Évidemment, Arc-en-ciel est fier de ses belles écailles. Or, sa vanité le trahit, car elle l'isole des autres poissons. Quand Arc-en-ciel refuse de partager ses écailles avec les autres petits poissons, ceux-ci décident alors d'arrêter de lui parler. Cela le pousse à donner ses écailles brillantes aux autres poissons. Finalement, il ne lui en reste plus qu'une seule, mais il est si heureux d'avoir des nouveaux amis. C'est évidemment un conte sur l'orgueil et le partage, mais surtout sur l'humilité et le don de soi. Je crois que c'est le type de conte qu'étant enfant, on ne saisit pas tout à fait. Du moins, c'est un conte pour lequel mon appréciation augmente en vieillissant. À lire! ⊙

# L'emprise du déni

Dans *Johnny* d'Emma Haché.

SANDRINE DUVAL  
Contributrice

La pièce *Johnny* (2021) représente à la fois une troisième pièce de théâtre pour adultes publiée chez Lansman et une troisième nomination au Prix théâtre littéraire du Gouverneur général pour l'auteure acadienne Emma Haché. Cette pièce raconte indirectement l'histoire de Johnny à partir de fragments présentés à rebours, en commençant par son absence inexplicable, jusqu'à son adoption, plus de 20 ans plus tôt. L'inconfort chez les personnages principaux, Réal et Juliette, est palpable dès leurs premières interactions, que l'on peut qualifier de froides et brèves. Ils s'expriment si peu, et en utilisant tant de sous-entendus, que la cause de leur malaise – leur fils Johnny – est à peine mentionnée dans l'ensemble de l'œuvre. La pièce laisse planer un mystère autour



ALEXANDRE GONTIER | LE DÉLIT

de ce curieux personnage que l'on rencontre uniquement à travers les souvenirs de ses parents.

À travers ces fragments, il devient évident que l'attitude des parents cache quelque chose, qui ne sera jamais nommé, au

sujet de leur fils. Parfois, la mère tente d'aborder le sujet, mais se fait rapidement reprendre par son mari. Il réécrit toujours les événements au profit de son fils ; une banale conversation avec le directeur de son école devient une argumentation

digne d'un avocat, et un coup de poing au visage de sa mère devient un simple accident. On apprend tout de même que Johnny est violent et alcoolique, mais la réelle cause de ses problèmes semble plus profonde. Toutefois, en raison du déni de Réal et Juliette, cela ne sera guère approfondi. La seule personne qui ose s'exprimer sur cette question est la mère de Juliette, qui le fait à mots couverts : « Johnny... ce garçon n'est pas normal ». Ainsi, le déni devient le thème de l'ensemble de la pièce. Il pousse les personnages à inventer une personnalité différente et même une meilleure vie à Johnny. De telles actions ont cependant des répercussions négatives sur les personnages. Plus précisément, le déni occasionne une incommunicabilité qui entraîne un étouffement. Celui-ci se ressent tout au long de la pièce. L'ensemble de cette situation mène la pièce à poser une question : est-ce que l'on peut se

sortir d'un déni aussi profond? Elle ne prétend toutefois pas être en mesure d'y répondre. Au contraire, la

« Ainsi, le déni devient le thème de l'ensemble de la pièce. Il pousse les personnages à inventer une personnalité différente et même une meilleure vie à Johnny »

dernière scène laisse volontairement planer le doute. L'auteure a annoncé qu'elle planifie produire la pièce *Johnny* en coproduction avec sa compagnie acadienne de théâtre *Vent debout*, fondée en 2019. On devrait donc pouvoir voir les ramifications du déni de Réal et Juliette sur la scène prochainement. ☉

# Aversion humaine

Serge Denoncourt s'attaque au grand classique d'August Strindberg.

GABRIELLE DORÉ  
Contributrice

Présentée jusqu'au 16 avril au Théâtre du Rideau Vert, *Mademoiselle Julie*, mise en scène par Serge Denoncourt, reprend l'un des plus grands textes du dramaturge August Strindberg. Mettant de l'avant les talents d'interprétation de Magalie Lépine-Blondeau (*Mademoiselle Julie*), David Boutin (*Jean*), et Louise Cardinal (*Kristin*), l'œuvre traite d'une histoire d'amour débordante d'hypocrisie hystérique. Dans une cuisine, lors des festivités nocturnes de la Saint-Jean, une femme bourgeoise et son valet délaissent les convenances sociales et succombent à leurs désirs sexuels le temps d'une nuit. Après plus de deux ans d'attente en raison de la pandémie, c'est avec brio que le metteur en scène Serge Denoncourt participe, aux côtés de bien d'autres, à la réouverture complète du milieu de la scène à Montréal.

Une intensité sans égale

Une pièce instrumentale plonge la salle de spectacle dans une atmo-

sphère musicale retentissante, annonçant les couleurs de la pièce : une intense dramaturgie sera bel et bien au rendez-vous. Le rideau se lève sur un décor simple aux airs campagnards. En dressant un tableau de fond neutre, la scénographie contribue ainsi à mettre en valeur le jeu d'acteur se déroulant sur scène. Une telle simplicité du décor semble aussi soutenir l'intensité de l'intrigue tout en encourageant l'auditoire à porter son attention sur la lutte constante des personnages contre leur soif de désirs érotiques. Motivé-e-s d'une part par l'appel du sexe, et d'une autre part par celle du pouvoir, Julie et Jean se soumettent à une multitude de fourberies afin d'obtenir ce qu'il-elle-s désirent : une relation d'un soir qui dépasse ce que leur permet leur rang social respectif. Leurs motivations, par moment presque contradictoires, sont d'autant plus soulignées à travers l'intensité des dialogues et la tension émotionnelle et physique entre les personnages. En ne comportant aucun entracte, aucun changement de décors et de costumes, *Mademoiselle Julie* maintient une temporalité et une scénographie constantes tout au long de la pièce.



FRANÇOIS LAPLANTE DELAGRAVE

Cette continuité permet ainsi de mettre en scène la passion saillante de l'œuvre originale d'August Strindberg et d'accentuer l'intensité de l'histoire dramatique et du jeu de rôles. De ce fait, le public est confronté à l'intensité séductrice, voire hystérique que Julie et Jean éprouvent l'un envers l'autre. L'absence de rupture de temporalité et d'emplacement évoque un excellent exemple de la dramaturgie classique, caractérisée par la continuité des trois règles d'unités dramatiques (unités de temps, de lieu, et d'action). Une telle structure englobe la pièce d'un sentiment de

claustrophobie, mettant en valeur l'œuvre tragique une fois de plus.

La nature des désirs

Offrant un dialogue teinté de désir et de luxure, Julie et Jean nous font part d'une histoire d'amour tragique. Les deux amant-e-s se chassent tour à tour, assoiffé-e-s de désirs érotiques suscités par leur proximité de leurs corps. Soulignant les tensions sexuelles entre les deux personnages, la pièce semble encourager une réflexion sur la nature des pulsions charnelles humaines. Semblant prendre plaisir tout-eux à cette poursuite sexuelle, le

valet et sa maîtresse finissent par se perdre dans la complexité de leurs envies personnelles ; Julie, femme bourgeoise, désire une relation plus intime qu'une simple aventure d'un soir. Jean, de son côté, offre une violente prestation d'admiration et de soif de pouvoir lorsqu'il avoue désirer le corps de Madame tout autant que son rang social. Le discours tenu par ces deux personnages évoque une relation insolite, ou il-elle s'échangent les rôles de dominant-e et dominé-e. À la fois bon-ne-s et mauvais-e-s, le valet et la dame incarnent ainsi la nature humaine elle-même, comme quoi rien n'est fondamentalement noir ou blanc.

*Mademoiselle Julie* de Denoncourt présente une magnifique adaptation du chef-d'œuvre classique de Strindberg. Envoyant le public dans une histoire d'amour tragique et passionnelle, le travail offert par l'équipe de la pièce reflète un discours tout autant pertinent de nos jours. On ne peut plus captivante, l'interprétation magistrale de Julie par Magalie Lépine-Blondeau nous laisse sur un magnifique exemple de la contradiction profonde des désirs humains. ☉

# La porte-mâchoire

ALEXANDRE GONTIER  
Illustrateur

**M**on appartement a l'indécence d'une bouche fermée, pleine de secrets ramassés et de questions que personne n'ose poser. C'est un dépotoir laissé à lui-même, c'est la fin d'un trou, une fosse où les chiens ne peuvent pas tomber plus bas. Je ne le comprends pas, mais lui me connaît de fond en comble. Je l'aime comme une victime admire son assaillant.

En rentrant chez moi, je verrouille la porte et je vérifie qu'elle est bien fermée — même si le danger vient de l'intérieur. Je frappe des pieds sur le paillason pour enlever la neige le temps que mes lunettes s'embuent complètement. Je les enlève et les pose sur le banc de l'entrée. Je garde mes chaussures, il ne faut pas se déchausser, même en hiver. Je n'ai pas le temps de perdre un orteil.

Mon appartement est une science et son propre laboratoire. Le sol grouille sous les semelles. Je sens que je marche sur des écosystèmes d'oursins et de coraux, dans une mer dont il ne reste que le sel. Il y a des graviers comme des épines taillées pointues. Entre les lattes du plancher, on enterre les épines, les aiguilles, les arêtes. Elles s'érodent les unes sur les autres, en grincements de dents. Le courant sableux égraine les cadavres. Je vois comme un plongeur qui ouvre les yeux doucement sous l'océan. Je cherche mes lunettes qui ne sont plus sur le banc où je les ai laissées. On dirait que je cache mes propres affaires pour ne pas les retrouver, mais ce n'est pas moi, ce sont les murs qui me volent. Ils sont poreux, attentifs et ils ont même des dents. Après m'avoir fait chercher dans les limites du visible, les bandits de plâtre me cèdent mes lunettes sur le banc. Les murs cleptomane sont percés 32 fois par 32 portemanteaux. Les dents sont excessivement habillées et saturées. Quand j'ai emménagé, j'ai décidé de planter deux rangées de clous le long du couloir, pour accrocher tous mes manteaux dans l'entrée. J'ai dû en rajouter pour alléger les premiers. Rapidement s'empilaient des placards entiers sur chaque portant, le poids accumulé sur le métal le courbait en forme de crocs.

Je mets mes lunettes, l'entrée prend l'ambiance d'un cercueil et la ventilation d'une morgue. Chaque plante que j'y ai placée se brise en éclats de verre. Le parquet commence à fissurer comme le givre en formation. Les clous tremblent comme un enfant mal couvert. Je regarde, indifférent, je ne fais pas confiance à ce que je vois. L'intensité augmente avec ma résistance jusqu'à céder. Les vêtements, en procession, ondulent autour de moi et se mélangent par terre.

Le couloir est devenu un site de rituel et je suis leur offrande. Les vêtements se remplissent comme s'ils prenaient vie. Une veste me plaque au mur, à droite d'un clou. Deux gants animés, sous les ordres du manteau, me cassent toutes les phalanges pour que mes mains deviennent des sachets d'ossements. Les gants agitent mes membres disloqués, ils rient de mes marionnettes et s'amusent à me saluer en me serrant la main. Mes ongles devenus noirs, les gants me lâchent et prennent mes lunettes. Ils m'enfoncent les branches dans le blanc des deux yeux. Je pleure en rouge et je tombe en glissant sur le clou. La porte-mâchoire perce ma bouche sous le menton, décolle ma langue et ressort entre mes dents. Je fredonne et commence à chanter avec ce qu'il me reste :

*Perché à mon clou, je  
m'endors les yeux ouverts  
Dans les filets de bave et  
de sang, je rêve de  
pêcheurs et de gros  
poissons. Dans la bouche,  
un hameçon  
du poison*

*Je suis suspendu au mur comme un trophée de chasse  
Par la langue  
Je suis l'empalé de la mer Noire  
Par la gorge  
J'ai le mal de mer Rouge qui fait cracher du sang  
Par les bouches*

*À la fin du sacrifice  
Je suis la figure de proue que des pirates ont violée  
Sur les lèvres, sur les lèvres  
Je m'enlève du crochet  
D'un coup, d'un coup, d'un coup sec*

*Mon rêve m'achève comme la  
porte et du fil qui arrachent la  
mâchoire d'un enfant.*



# Paname

ANNA HENRY  
Coordonnatrice réseaux sociaux



## Concours de création

**CONCOURS DE CRÉATION**

**LA VENGEANCE EST UN PLAT  
QUI NE SE MANGE PAS**

**DU 14 AU 27 MARS 2022**  
DANS LE CADRE DE LA FRANCOFÊTE

POÈMES ILLUSTRATIONS STORYBOARDS PHOTOGRAPHIES ARTS ETC.

**TOUTES PRODUCTIONS  
ARTISTIQUES ACCEPTÉES**

225\$ EN PRIX À GAGNER

**caf** commission  
des affaires  
francophones  
McGill × **ledélit**

# RENCONTREZ L'ÉQUIPE !

Nouvelle session, nouvelle équipe! Les membres du conseil éditorial du *Délit* vous dévoilent leurs vacances de rêve.



**Philippe Bédard-Gagnon**  
Rédacteur en chef  
*Une semaine en orbite*



**Gabrielle Genest**  
Production  
*Un été en Andalousie pour pratiquer mon espagnol*



**Léonard Smith**  
Correction  
*Un séjour au Sénégal*



**Natacha Papieau**  
Correction  
*À la boulangerie de mon grand-père à Madagascar*



**Anna Henry**  
Réseaux sociaux  
*Une randonnée sur l'Himalaya*



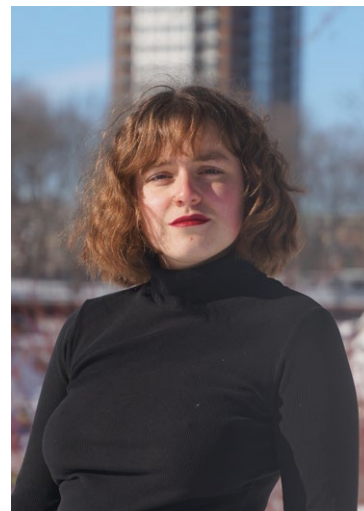
**Aymeric Tardif**  
Société  
*Quitter le monde de l'opinion pour celui des idées platoniciennes*



**Louise Toutée**  
Société  
*Un tour de l'Europe en sac à dos*



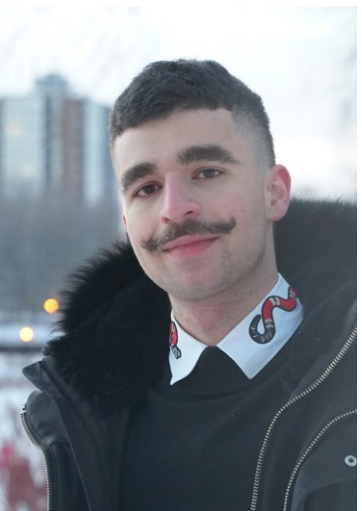
**Sophie Ji**  
Culture  
*Un voyage sur le dos d'un dragon*



**Florence Lavoie**  
Culture  
*Aux Îles-de-la-Madeleine avec des ami·e·s*



**Marco-Antonio Hauwert Rueda**  
Philosophie  
*Dans un village isolé au Pérou*



**Alexandre Gontier**  
Illustrations  
*Chez un inconnu, je prétendrais être une lampe*



**Félix A. Vincent**  
Actualités  
*Une vie qui rend les vacances obsolètes*



**Myriam Bourry-Shalabi**  
Actualités  
*Retraite dans un monastère bouddhiste*



**Thomas Fridmann**  
Actualités  
*Trouver des hobbits en Nouvelle-Zélande*



**Olivier Turcotte**  
Multimédias  
*Aller au Festival de Cannes 2022*